

# CONVENTION

ENTRE LE DOCTEUR :

ET LA SOCIÉTÉ :

COLLABORATION DANS LE CADRE D'UNE ÉTUDE DE MARCHÉ DONT L'OBJET EST :

DATE DE PARTICIPATION :

MÉTHODOLOGIE :

TEMPS CONSACRÉ :

DÉDOMMAGEMENT :

LE : \_\_\_\_\_

SOCIÉTÉ

LE : \_\_\_\_\_

CACHET DU MÉDECIN

La société \_\_\_\_\_ est adhérente à l'ASOCS

A ce titre, elle s'engage à respecter la charte déontologique de pratiques loyales, en matière d'études des opinions et comportements dans le domaine de la santé, établie en plein accord avec l'Ordre National des Médecins.

Cette charte stipule entre autre :

- qu'il vous appartient de communiquer un exemplaire de cette convention à votre conseil Départemental.
- que les résultats de cette étude ne sont pas nominatifs, la société s'engageant à garantir l'anonymat des interviewés.
- que les critères de choix qui ont conduit à votre sollicitation pour participer à cette étude de marché étaient uniquement généraux: spécialité, type d'exercice, localisation géographique ....

La société \_\_\_\_\_ a déposé toutes les informations concernant cette étude auprès du Conseil National des Médecins :

N° d'adhérent ASOCS : \_\_\_\_\_

N° d'ordre de l'étude : \_\_\_\_\_